



Pour diffusion immédiate

## **Stratégie Québécoise sur la recharge de véhicules électriques : un exemple à suivre selon Mobilité Électrique Canada**

Montréal, le 7 septembre 2023 – Mobilité Électrique Canada (MÉC) constate que la Stratégie québécoise sur la recharge de véhicules électriques publiée aujourd’hui est le fruit d’un travail rigoureux.

« Nous félicitons le Gouvernement du Québec pour son leadership et sa vision. Cette stratégie exemplaire comprend des objectifs clairs et les mesures nécessaires pour les atteindre » déclare Daniel Breton, président et directeur général de MÉC.

Voici les faits saillants de la Stratégie québécoise sur la recharge de véhicules électriques, selon MÉC :

### **Quelques statistiques**

- Le Québec a environ 39% des bornes de recharge publiques au Canada :  
Il y a plus de 9 200 bornes de recharge publiques en 2023. Plus de 7 800 bornes de niveau 2 et près de 1 400 BRCC sont exploitées par différents gestionnaires de réseaux de recharge en 2023.
- 3,2 millions de citoyens du Québec résident dans des habitations multi-logements
- Le Circuit Électrique représente 60% des BRCC et 47% des bornes L2 au Québec
- Délais de 18 à 20 mois pour le raccordement des bornes par HQ. HQ travaillera à répondre aux demandes dans les meilleurs délais.

### **Le budget**

- \$514 millions supplémentaires pour la période 2023 à 2028 en plus des \$249 millions déjà annoncés (triplement du budget) dont :
  - a) \$265 pour les bornes publiques
  - b) \$108 millions pour les bâtiments multi-logement
  - c) \$35 millions pour le transport lourd
  - d) \$40 millions pour les établissements d’hébergements et les sites touristiques
  - e) Poursuite du programme de subvention de 4500 bornes L2 pour que les municipalités dans les centres-villes, les quartiers densément peuplés, les sites touristiques et les parcs
  - f) Bonification de \$12,5 millions du programme de recharge au travail afin que les bornes puissent être utilisées par la clientèle
- À partir de 2024, seules les bornes de recharge connectées seront admissibles au soutien financier du gouvernement
- Pour les immeubles multi-logements, l’aide financière sera conditionnelle à l’acquisition d’équipement pour une gestion optimale de l’énergie

## Les objectifs 2030

- 110 000 bornes L2 publiques en 2030
- 6700 BRCC d'ici 2030, dont 2530 par le Circuit Électrique
- 1 borne de recharge publique pour 16 véhicules électriques en 2030
- 600,000 (35%) places de stationnement des bâtiments multi-logement seront adaptés pour les véhicules électriques : 350,000 places de stationnement mises à niveau dans des bâtiments multi-logements déjà construits + 250,000 selon les nouvelles normes de construction
- 1,74 millions de bornes de recharge résidentielles pour 2 millions de véhicules électriques en 2030
- 145,000 propriétaires de véhicules électriques n'auront pas accès à la recharge à domicile (orphelins de recharge) – 1 million pour qu'HQ travaille sur des solutions

## Le cadre réglementaire

- Adoption d'une réglementation en 2024 pour prévoir l'installation d'infrastructures de recharge dans les nouveaux bâtiments multi-logements de 5 logements et plus
- Cadre réglementaire à venir sur le droit à la recharge
- Cadre inspiré en tout ou en partie du travail de CSA pour l'accessibilité et la fiabilité du réseau
- Le respect de normes deviendra éventuellement conditionnel à l'obtention d'aides financières dans le cadre des programmes gouvernementaux.
- D'ici quelques mois : facturation au kWh pour les BRCC du Circuit Électrique

## Autres notes

- Étude sur les besoins de recharge hors-route
- Projet-pilote pour la recharge hors réseau

## Une seule lacune

- La stratégie ne comprend pas de mesure concernant les maisons individuelles de 40 ans ou plus dont la capacité électrique est insuffisante (panneau de 100 ampères) pour ajouter un service de recharge.

## LIENS PERTINENTS

- > [Stratégie québécoise sur la recharge de véhicules électriques](#)
- > [Québec investit un demi-milliard de dollars et prévoit implanter plus de 116 000 bornes de recharge publiques d'ici 2030 \(Communiqué de presse\)](#)

## Mobilité Électrique Canada

Mobilité Électrique Canada est la voix unificatrice qui fait autorité pour la transition vers le transport électrique au Canada. Fondée en 2006, Méc est l'association industrielle nationale qui permet et accélère la transition vers la mobilité électrique durable par la défense des intérêts, la collaboration, l'éducation et le leadership éclairé, dans le but ultime de créer un avenir plus propre, plus sain et plus prospère pour tous les Canadiens.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Deborah McNorgan  
[media@emc-mec.ca](mailto:media@emc-mec.ca)  
416.523.3446

Daniel Breton  
[Daniel.breton@emc-mec.ca](mailto:Daniel.breton@emc-mec.ca)  
514.883.9274